

PARDIES



Bulletin Municipal 2019



www.pardies.fr



Sommaire

4 C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)



9 Cadre de vie



20 Travaux



2	Sommaire
3	Le mot du maire
4	C.C.A.S.
5	Un peu d'histoire...
9	Cadre de vie
	Entretien et bilan de la forêt
	Véhicule électrique
	Concours photo
	Le Défibrillateur
	Déclaration des odeurs
	Compteur Linky
	Le "Nez" de GRDF à PARDIES
	Le moustique tigre
	Internet : Le Très Haut Débit
	Cérémonie du 11 novembre 2018
18	Budget
19	Urbanisme
20	Travaux
22	Les associations
	BILLARD CLUB PARDISIEN
	CLUB DE L'AMITIE
	CIMAISES ET CHEVALETS
	LE PELOTARI CLUB PARDISIEN
	LE FOYER DES JEUNES
	PARDIES OLYMPIQUE
	LES PETITS LOUPS DE PARDIES
	COMITE DES FETES
28	Démographie

Responsable de la publication :
Jean-Michel VIGNASSE

Crédit photos :
Mairie de Pardies
Associations Pardisiennes

Création - Rédaction :
Secrétariat mairie -
Commission communication -
Associations Pardisiennes

Impression :
Imprimerie Moderne (Lons)
05 59 132 132



L'année 2019 a débuté par la continuité des mouvements sociaux qui plongent la France dans une période d'interrogations sur nos institutions. Nos dirigeants, conduits par la technocratie européenne, ont des difficultés à nous apporter un discours d'espérance malgré des réformes qui semblent inéluctables. Ces doutes, ces craintes sont légitimes de la part de nos concitoyens. Espérons que les mois à venir nous feront revenir sur le droit chemin et que nos politiques trouveront des solutions innovantes afin que notre pays retrouve sa quiétude et que chacun d'entre nous puisse être fier de nos territoires.

Comme vous avez pu le constater, Pardies a retrouvé la voie de la construction. Après la finalisation des ventes des terrains du Lotissement des Pyrénées, la résidence des arres d'Anie sera dans quelques semaines prête à recevoir les premiers locataires. D'autre part, la construction pavillonnaire se développe sur les terrains recensés dans le Plan Local d'urbanisme. Nous profiterons de ce bulletin pour vous informer sur les démarches à entreprendre pour construire en toute légalité et dans le respect de nos plans de prévention que sont le PPRT, le PPRI et le PLU.

Face à cette nouvelle dynamique, la municipalité de Pardies doit continuer à développer ses infrastructures pour maintenir un environnement de vie agréable dans notre commune. C'est dans ce cadre que le projet du pôle commercial prendra toute sa place. L'équipe municipale en charge du pôle médical se prépare à recevoir un médecin. Des adaptations seront nécessaires autour du groupe scolaire et nous avons prévu également de compléter notre parcours de santé afin de garder cet espace accessible en toute sécurité pour tous les adeptes de la nature. Je ne vais pas vous décrire tous les projets qui sont à l'étude par le conseil municipal, mais nous vous informerons sur l'avancement de ces derniers.

Toujours sensibilisés à la bonne gestion de votre commune et dans l'expectative de nos recettes communales, soyez assurés que les élus, malgré des dossiers qui se complexifient, sont très attentifs lors de l'élaboration du budget pour que l'équilibre des finances soit respecté. Un résumé du budget vous est présenté dans les pages suivantes sur lequel vous pourrez constater la maîtrise de notre fonctionnement, le maintien des taux communaux d'imposition malgré les réductions de nos recettes et la large part laissée à l'investissement.

Pardies a l'avantage d'abriter de nombreuses associations conduites par des bénévoles volontaires. Les diverses activités vous sont présentées dans ce bulletin, aussi je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à nos administrés qui se dévouent pour que nos structures communales soient utilisées avec grande responsabilité.

Je peux vous assurer que l'équipe municipale reste mobilisée, responsable et ambitieuse pour notre commune.

Bonne lecture.

Daniel BIROU

VOYAGE ORGANISE PAR LE C.C.A.S. le 6 SEPTEMBRE 2018



La traditionnelle pause casse-croûte a eu lieu au restaurant « Le Samatz ». Il surplombe la plage du lac de Sames ; site assez méconnu du public, qui a surpris la majorité d'entre-nous tant par sa proximité que par son approche à la nature.

Reprenant la route, nous sommes arrivés à « La Fabrique de Chocolat ANTON » à ESPELETTE où un guide nous attendait.

Ce dernier nous a accompagné avec brio pour un voyage pédagogique et chaleureux où tous les sens s'éveillent au cours de l'histoire du chocolat et des grandes étapes de fabrication de la fève de cacao.

Ce circuit aboutissant au cœur de l'atelier de fabrication nous a permis de découvrir les chocolatiers à l'œuvre.

Le terme de la visite nous a plongé avec délice et séduction dans une savoureuse dégustation.

Le déjeuner a eu lieu à l'« EUZKADI » à ESPELETTE.

Une escapade en Espagne nous a permis de terminer l'après-midi à DANCHARIA.

Nous étions de retour à PARDIES vers 19h30.

Repas communal de fin d'année

C'est avec joie que le dimanche 13 janvier 2019, Monsieur le Maire Daniel BIROU, le conseil municipal et la commission du C.C.A.S. de Pardies ont activement collaboré au bon déroulement du « Repas des Aînés » de Pardies.

La traditionnelle journée consacrée à nos seniors (âgés de 64 ans et plus) et leur conjoint (quel que soit leur âge), débute à 12 heures à la salle des fêtes de Pardies.

Cette année, de nombreux nouveaux venus se sont joints à l'assemblée.

Le temps des entrevues, un apéritif de bienvenue a été apprécié par tous. Ce moment de retrouvailles si particulier, opère invariablement une atmosphère bienveillante et festive.

Au moment du repas, chacun a pris place à table. Les agapes de ce jour ont comme mission de ravir les papilles les plus exigeantes.

Une musique d'ambiance nous a accompagnés durant le repas. Ensuite, au moment du dessert une cascade de chants nous ont séduits, charmés et fascinés ... sachant que les interprètes étaient des Pardisiens.

Les pas de danses ont aussi pris part à cette journée qui s'est avérée réussie d'après les dires des convives.



Résidence "Les Arres d'Anie"

La résidence "Les arres d'Anie", dont le projet a été porté par "HABITELEM" sur notre commune, sera réceptionné durant le mois de juillet et livré au mois de novembre 2019. En sa qualité de bailleur social, HABITELEM a la compétence des commissions d'attributions. Les logements à louer sont au nombre de 13 et répartis en 3 bâtiments : deux de plein pied et un à un étage.

On compte 5 appartements de type T2, 6 appartements de type T3 et 2 appartements de type T4.



Lou reyent et les poilus : lettres d'anciens élèves à leur maître d'école (4^e partie)

Pierre Julien Alfred Hourcade

Fils de Pierre Hourcade et d'Augustine Guiramand, Alfred Hourcade naquit le 10 septembre 1895, à Pardies, et mourut pour la France des suites de ses blessures à l'hôpital mixte de Pau (cours Bosquet), le 1^{er} mai 1919. Il était célibataire, élève instituteur et soldat au 153^e régiment d'infanterie territoriale. Il fut cité à l'ordre de son régiment et décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze. Il repose dans le cimetière communal¹.

L'auteur se distingue de ses camarades sur deux points : son style et ses correspondances développées, dont trois sur sept sont destinées à ses parents. Son amour-propre fut mis à mal et il se confie à celui qui l'a éduqué et qui le connaît bien : il n'obtint pas la promotion qu'il attendait. Il avait espoir de devenir caporal, mais finit par être écarté car, selon lui, il n'était pas pistonné et ne possédait pas le brevet d'aptitude militaire. Bien plus, un sergent l'accusa de ne pas comprendre la théorie et de ricaner lorsqu'on lui adressait une observation. Le soldat affirme que le sergent ment et remarque que ses maîtres, jamais, ne lui avaient adressé de tels reproches. La blessure est forte, mais la volonté intacte : « Je ne me décourage pas. Je ferai mon devoir jusqu'au bout. »

Il évoque le réconfort que procure la religion et la joie que les visites de la famille apportent à un blessé : il est à Lectoure (Gers). « On est très bien soigné. C'est un docteur civil qui passe la visite. Il y a des sœurs et des infirmières qui nous soignent. [...] Ce matin, on est allé à la messe, ce qui m'a fait bien plaisir. [...] Ça me ferait un grand plaisir de vous voir et je vous assure que vous serez bien reçu. [...] Surtout, si vous venez, ne m'apportez rien, car je n'ai besoin de rien. »

Plusieurs ont évoqué le plaisir de la correspondance. Alfred Hourcade y est également sensible et le mentionne avec une émotion qu'il fait partager. Il utilise, dans une carte à ses parents, quelques ressources stylistiques parfaitement mises en scène : « 11 heures : l'heure du vaguemestre. Le voici qui vient. Il distribue quelques missives, puis il vient vers moi et m'apporte une lettre. Oh ! bonheur ! Il me semblait qu'il y avait une année que je n'avais pas eu de lettre portant le cachet de Pardies-Monein². Vite, je déchire l'enveloppe. Tout le monde va bien et me voilà tranquille. Vous avez fini de récolter le blé : avez-vous eu une bonne récolte ? avez-vous garni la moitié de la grange Laclau de foin ? Vous me donnerez quelques détails ; ça m'intéresse. »

Ferdinand Lacroux

Fils de Pierre Lacroux et de Marie Marguerite Marque, Ferdinand Lacroux naquit le 15 décembre 1886, à Pardies, disparut le 6 mai 1917, sur le plateau de Californie, au nord-ouest de Craonne (Aisne), et fut déclaré mort pour la France par jugement du tribunal civil de Bordeaux (Gironde) rendu le 23 novembre 1921 et transcrit à Bordeaux le 24 février 1922. Il était garçon de café et soldat au 18^e régiment d'infanterie territoriale. Il fut cité deux fois à l'ordre de son régiment et décoré de deux croix de guerre, avec étoile de bronze. Il était l'époux d'Élisabeth Lalande et avait un fils. L'administration ne sait ce que sont devenus ses restes.

Comme Alfred Hourcade, mais plus encore peut-être, d'autant que ses envois sont plus nombreux – vingt-cinq – variés et développés, Ferdinand Lacroux a du style – et de l'humour parfois. La qualité de ses correspondances, aussi bien le fond que la forme, nous a déterminé, exceptionnellement, à citer longuement l'auteur qui aborde bien des aspects de la vie au front. Il évoque aussi les relations difficiles de son épouse³ avec ses parents, qui conduiront à son retour chez les siens – l'instituteur servant alors d'intermédiaire et de conseiller, comme on l'a déjà vu. Les envois mentionnent aussi le souhait de venir boire dans la maison familiale « le bon vin de la Vierge⁴ » avec M. Bindé. Par ailleurs, quelques soldats pardisiens sont mentionnés : Croharé, Forsans, Laclau et un prénommé Sylvain. Tous ces extraits permettront au lecteur de dresser un portrait assurément très flatteur de Ferdinand Lacroux et de mieux cerner les différentes facettes de sa personnalité.

12 octobre 1914

« Ici, mon Dieu, ça va, toujours comme à l'habitude, un peu épuisé des fatigues de ce pénible métier, c'est tout. Il fait froid, bon sang, dans le nord ! Un vent glacial et un brouillard qui ne disparaît jamais. Où est-il ce bon lit ? Mais ne parlons pas de cela. Laissez-moi plutôt vous raconter en quelques mots la vie que l'on mène en campagne.

D'abord, figurez-vous des trous creusés dans la terre sur une longueur de je ne sais combien de kilomètres. Sur ces trous, on a posé des planches et remis de la terre par-dessus : voilà la chambre à coucher, la salle à manger et tout ce que vous



Un peu d'histoire...

voudrez. À côté, ce sont les tranchées, avec de petits créneaux, un pour chaque homme : ce sont les tranchées de tir, en cas d'attaque. Nous sommes là depuis trois jours, jusqu'à demain soir où nous allons être de repos. Nous allons, d'habitude, dans un petit village, pour nous reposer des balles. Les obus viennent quelquefois nous trouver, démolissent les maisons, mais font rarement des victimes. Dans les tranchées, nous avons été attaqués une fois seulement. L'attaque a duré vingt minutes et nous n'avons pas eu beaucoup de pertes : un tué et cinq blessés. C'était un soir, à l'entrée de la nuit, avant d'être relevés. Nous venions de préparer nos sacs quand une bonne fusillade vient nous déranger. Aussitôt, chacun à son poste de combat, et là, des feux de salves, et par rafales. Ça ne dura pas longtemps, mais il en pleuvait des balles et des obus par-dessus nos têtes ! Depuis, nous n'avons plus été attaqués et attendons toujours. »

4 décembre 1914

« C'est en effet un grand bonheur que de recevoir des amis que l'on a quittés quelques lettres qui vous apportent dans l'âme un peu de réconfort et vous remémorent de si doux souvenirs. Non, on ne les oublie pas tous ces amis et connaissances de Pardies. Vous devez savoir, mon cher monsieur Bindé, que la distance, capable de séparer les corps, est incapable de séparer les cœurs. [...] Ah ! les tranchées ! ce n'est pas précisément tout ce qu'il y a de plus amusant : on ne dort jamais, on mange mal ; toujours froid, et puis tout le temps sur le qui-vive. Les balles qui sifflent sans cesse à vos oreilles vous procurent une distraction qui n'est pas des plus banales. Voilà une partie des agréments que procurent les tranchées : aussi, quand on les quitte, on est bien fatigué. La semaine dernière, il a neigé pendant quarante-huit heures sans discontinuer : ce n'était pas bien amusant de marcher, et puis, il ne faisait pas chaud. Voilà deux mois et demi que nous sommes sur les lignes de feu, sur les bords de l'Aisne, à vingt-cinq kilomètres de Reims, et à égale distance de Laon. Si j'ai l'occasion, je me ferai un plaisir de vous envoyer une carte postale : la cathédrale de Reims détruite à moitié par les obus allemands⁵. »



Moussy-sur-Aisne⁶ (Aisne), 23 janvier 1915

« Figurez-vous une cave où sont étendus quelques fagots de paille humide, où le toit et le premier étage ont été nettoyés par les obus boches, à quelques centaines de mètres des tranchées allemandes. C'est là que nous sommes depuis hier de réserve, après avoir passé trois jours dans les tranchées à quarante mètres des lignes ennemies. On ne dort pas, le bruit des fusils ne cesse de se faire entendre, les obus tant les nôtres que les leurs ne cessent de ronfler par-dessus les maisons démolies. On est là à attendre qu'on vienne nous surprendre avec le mot « Alerte ! » Et c'est là, dans cette jolie et agréable position que je viens de recevoir trois lettres : la vôtre, celle qui m'a fait le plus de plaisir, une de Marguerite⁷ et une aussi de mes parents. Il est dix heures du soir et je ne répondrai qu'à la vôtre. Il y a de quoi pleurer en recevant de ces lettres. Je me retiens devant mes camarades car ce n'est pas l'endroit pour pleurer, ni pour se décourager. »

10 avril 1915

« On est là à attendre le dénouement fatal. Mais quand va-t-il venir ? Ma foi, on n'en sait rien, le plus vite ne serait que le mieux. On ne se décourage pas pour cela, au contraire ; il faudra bien qu'ils se rendent, ces sales Boches, ou bien il faudra qu'ils disent pourquoi. Maintenant on est au repos et nous allons repartir dans trois jours aux tranchées. Les tranchées sont un peu fatigantes, c'est-à-dire qu'on ne peut pas dormir sur ses deux oreilles ; on est comme les lièvres : on fait semblant de dormir. Et dire qu'il y a huit mois qu'on n'a pas quitté ses culottes, c'est extraordinaire. Je me figure d'ici qu'on ne saura plus coucher dans un bon lit. Enfin, la patience et le courage ne manquent pas. »

23 octobre 1915

« Ici, rien de nouveau. Les Boches sont calmes dans le secteur. Ils ont cessé ou presque cessé de nous envoyer la petite ration quotidienne, je veux parler des obus, des marmites, minens, torpilles, crapouillots et grenades⁸ qui nous détériorent les tranchées, nous donnent du travail et nous empêchent de nous reposer. »

15 janvier 1916

« Et ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'il m'a fallu quitter ce beau ciel de Pau⁹, ces Pyrénées neigeuses, ces landes immenses où l'on respire à pleins poumons le bon air, pour aller rejoindre la poignée de la mitrailleuse pour tenir en respect et à leur place ce peuple de brigands, ces maudits soldats teutons qui avaient juré d'écraser sous leurs bottes la France en trois semaines. Hélas ! Cette permission qui se faisait tant attendre a passé comme un rêve ; et il ne reste plus dans ma mémoire que de doux souvenirs qui cherchent à se caser pour ne plus en sortir. Souvenirs en effet inoubliables. Ces jours heureux, ces moments agréables où il vous semble que l'heure oublie de compter soixante secondes¹⁰, passés au milieu de

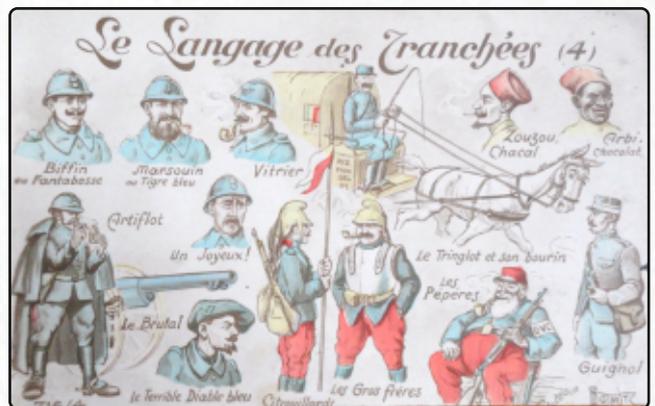
parents et d'amis, transportent votre esprit là où l'on sent le bien-être. Mais il est une autre chose qui, d'un autre côté, vous fait oublier tout cela : le froid, la pluie, l'humidité, les obus, les balles sont autant de choses qui résument le devoir (...) Et il faut espérer qu'après avoir tant souffert, supporté tant de privations, on pourra enfin aller retrouver parents et amis que l'on aime et de qui l'on est aimé. »

3 mars 1916

« Que pensez-vous, en effet, cher monsieur Bindé, de cette lutte de titans qui se livre aux alentours de Verdun ? Moi, j'ai pleinement confiance et nous verrons cet été la fin de la guerre. Le printemps va faire repousser les feuilles et, avant qu'elles ne retombent, je viendrai vous revoir, heureux et fier d'avoir rempli le plus noble des devoirs, mais pas la plus agréable des besognes. »

21 mai 1916

« Vous ne devez pas ignorer certainement que nous allons bientôt assister au plus grand drame que le monde, depuis que le monde existe, a jamais vu se jouer en plein air. Véritable tragédie où la réalité lui donne plus de valeur, sur celles qui se jouent sur nos plus grands théâtres modernes. Pour mon compte personnel, je ne suis pas fâché d'aller assister à ce grand spectacle. Le 218^e régiment qui a eu toutes les chances, quoiqu'il ait tenu les tranchées depuis le début, a besoin d'une pareille occasion pour montrer que dans ses rangs il ne compte que des braves ; tous, et le plus grand nombre mariés et pères de famille, ont dans leur âme gravé « Servir et vaincre ».



31 mai 1916

« Après avoir passé quatre jours aux premières lignes, tout près du fort de Douaumont, dans le bois de la Caillette, laissez-moi respirer un peu avant de vous narrer mes impressions. Cela me permettra de rassembler mes idées qui sont encore embrouillées dans ma pauvre tête. Vous m'excuserez si je passe sous silence beaucoup de choses pour échapper aux rigueurs de la censure.

Je vous disais dans ma précédente lettre que le 218^e ne comptait dans ses rangs que des braves ; ma prédiction était juste. Il vient maintenant de montrer dans la plus... comment dirais-je, je ne trouve pas de mots assez puissants – ah ! si j'y suis – la plus KKKolossale [*sic*] bataille, son calme et son courage. [...]

J'étais fatigué et mort de soif, et tous mes camarades étaient comme moi. Le plus mauvais restait encore à faire. Au sortir du fort, il nous fallait traverser le ravin de la mort, célèbre entre tous, au milieu des feux de barrages ininterrompus qui auraient fait trembler l'âme la mieux trempée. Pour comble de bonheur, les obus que les Boches nous envoyaient à foison étaient à gaz lacrymogènes qui, sans les masques protecteurs, nous auraient fait verser d'abondantes larmes. »

Aux tranchées, 9 juillet 1916

« Nous ne sommes pas trop mal dans nos nouveaux emplacements. L'artillerie ne tire guère et, la nuit, nous n'entendons que les balles qui sifflent par-dessus nos têtes. Les Boches brûlent de la poudre et, si ça les intéresse, ils ne nous dérangent pas.

Que pensez-vous, monsieur Bindé, des offensives qui sont déclenchées sur tous les fronts ? À mon avis, nous serons de retour et nous pourrions partager en famille le réveillon de Noël. Les Allemands sont obligés de reculer partout à la fois ; on ne leur donne pas le temps d'amener leurs réserves – s'ils en ont ! – pour renforcer les rangs qui se vident tous les jours.



Les Russes attaquent à coup sûr et avancent rapidement ; les Anglais déversent des torrents d'acier sur ces pauvres !!! lignes ennemies : ils n'ont plus qu'à aller occuper le terrain où il ne reste que des cadavres. L'avance précipitée dans la Somme obligera le centre à se replier en arrière. Plus de tranchées !!! Ce ne sera plus alors comme pendant la retraite où nous n'avions plus ni munitions, ni chevaux pour faire suivre les lourds canons ; ce sera la course à la mort et on ramènera les Boches chez eux comme le renard de la fable. Les Teutons seront bien obligés alors de voir la vérité. L'Allemagne est perdue, car ce qui fait la force d'une armée, c'est la force qu'elle reçoit de l'arrière. »

9 février 1917

« Ce qui nous fait souffrir un peu, c'est le froid, car la neige ne nous a pas quittés depuis un mois. Heureusement que nous allons

quitter ce sale secteur. Maintenant, nous avons vu tous les différents secteurs du front, depuis le nord jusqu'à l'est. Il nous reste cependant un petit coin à visiter : c'est l'Alsace, et ses habitants germanisés ; je serai heureux d'aller y passer quelques jours. »

*

Ainsi s'achève la série d'articles soulignant les nombreux liens entre quelques poilus et leur ancien instituteur. On peut regretter – après la disparition des quatre obus de 270 – que les derniers travaux d'entretien du monument aux morts communal qui leur rend hommage aient fait maladroitement disparaître l'ordre élaboré avec difficulté par le conseil municipal à l'époque de son érection¹¹.

Il convient de noter aussi, sans rien enlever au mérite des disparus, que l'historiographie contemporaine les présente maintenant davantage, avec leurs frères d'armes, comme des victimes que comme des héros. Après le dépôt de la dépouille d'un soldat inconnu sous l'arc de triomphe de l'Étoile, en 1920, l'entrée d'un ancien combattant – Maurice Genevoix¹² – au Panthéon est cependant attendue cette année.

Enfin, n'oublions pas que si l'armistice du 11 novembre 1918 mit fin aux combats, le traité de paix ne fut signé au château de Versailles que le 28 juin 1919 et que la démobilisation dura du 16 novembre 1918 au 14 juin 1920. Et que ledit traité de Versailles portait en germe la Seconde Guerre mondiale¹³...



Philippe Goillard



1. L'administration militaire l'ignore, mais le registre des sépultures de l'église Saint-Jean-Baptiste de Pardies (archives paroissiales de Saint-Vincent-des-Baïses) fait foi. L'acte est signé par le curé, l'abbé Bignalet.
2. On avait l'habitude, sans que cela ait jamais été officiel, de nommer la commune Pardies-Monein, pour la distinguer de Pardies-Piétat (ou Pardies-Nay, parfois, tout aussi faussement que Pardies-Monein).
3. Il existe aussi des lettres de l'épouse et d'un caporal du régiment de F. Lacroux, datées des 14, 16 et 17 mai 1917 : ils savent F. Lacroux blessé, mais sont sans nouvelles de lui.
4. La famille Lacroux devait posséder des terres sur les coteaux, entre Pardies et Lahourcade, autour de la statue de la Vierge. On pourra consulter Benoît Cursente, « Un castelnau béarnais disparu : le castet de Pardies », *Annales du Midi*, n° 161, 1^{er} trimestre 1983.
5. La reproduction par carte postale de l'édifice détruit permettait de dénoncer partout, illustration à l'appui, la barbarie des coupables. L'émotion fut considérable. La cathédrale, rappelons-le, vit le sacre des rois de France. On pourra consulter Thomas W. Gaehtgens, *la Cathédrale incendiée, Reims, septembre 1914*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 2018.
6. Moussy-sur-Aisne sera détruite pendant la guerre et rattachée à Verneuil-Courtonne, sous l'appellation de Moussy-Verneuil.
7. Marguerite est le prénom usuel de l'épouse de l'auteur.
8. Il existe un argot des tranchées. Dans ce lexique, « marmites » et « crapouillots » désignent certains projectiles ennemis dont la forme rappelle des marmites ou des crapauds. « Minens » renvoie sans doute à *Minenwerfer* – mortier, en allemand.
9. L'auteur rentre de permission.
10. La métaphore est jolie, mais maladroite, en raison d'une inattention – excusable.
11. Cf. Philippe Goillard, « les Morts de la Grande Guerre », *Bulletin municipal de Pardies*, 1999.
12. Maurice Genevoix (1890-1980), homme de lettres et longtemps secrétaire perpétuel de l'Académie française, obtint le prix Goncourt en 1925 pour *Rabotiot* et réunit en 1949 cinq récits de guerre sous le titre *Ceux de 14*.
13. Les illustrations sont tirées des envois de F. Lacroux et de M. Clavé – on ne relèvera pas le mauvais humour.

Entretien et bilan de la forêt

Une vente de bois de chauffage a été réalisée pour les Pardisiens.

Des coupes de bois d'oeuvre ont été vendues (612 mètres cubes). Un gyrobroyage a été réalisé cet hiver dans le cadre du programme d'aménagement forestier 2006-2020 avec l'ONF.



Bilan 2018 :

Dépenses	Recettes
Travaux : 13 459 €	Ventes de bois : 56 219 €
Taxe à l'Hectare : 147 €	Aide Département et Région : 1 755 €
Frais de garderie : 6 746 €	
Total : 20 352 €	Total : 57 974 €

Véhicule électrique

La mairie a fait l'acquisition d'une Renault Kangoo électrique en remplacement du véhicule de la Police Municipale datant de 2001.

D'une autonomie d'environ 200 kms cette voiture est rechargée avec une prise de courant classique.

Ce choix s'est fait naturellement en fonction du peu de kilomètres effectués par jour et des coûts d'entretien réduits.

Il s'inscrit dans une logique de développement durable et de réduction des gaz à effet de serre.



Concours photo

CONCOURS PHOTO



THÈME : PARDIES EN 2019

du 20/02 au 30/06/2019

Règlement et inscriptions sur www.pardies.fr
Concours ouvert à tous et gratuit



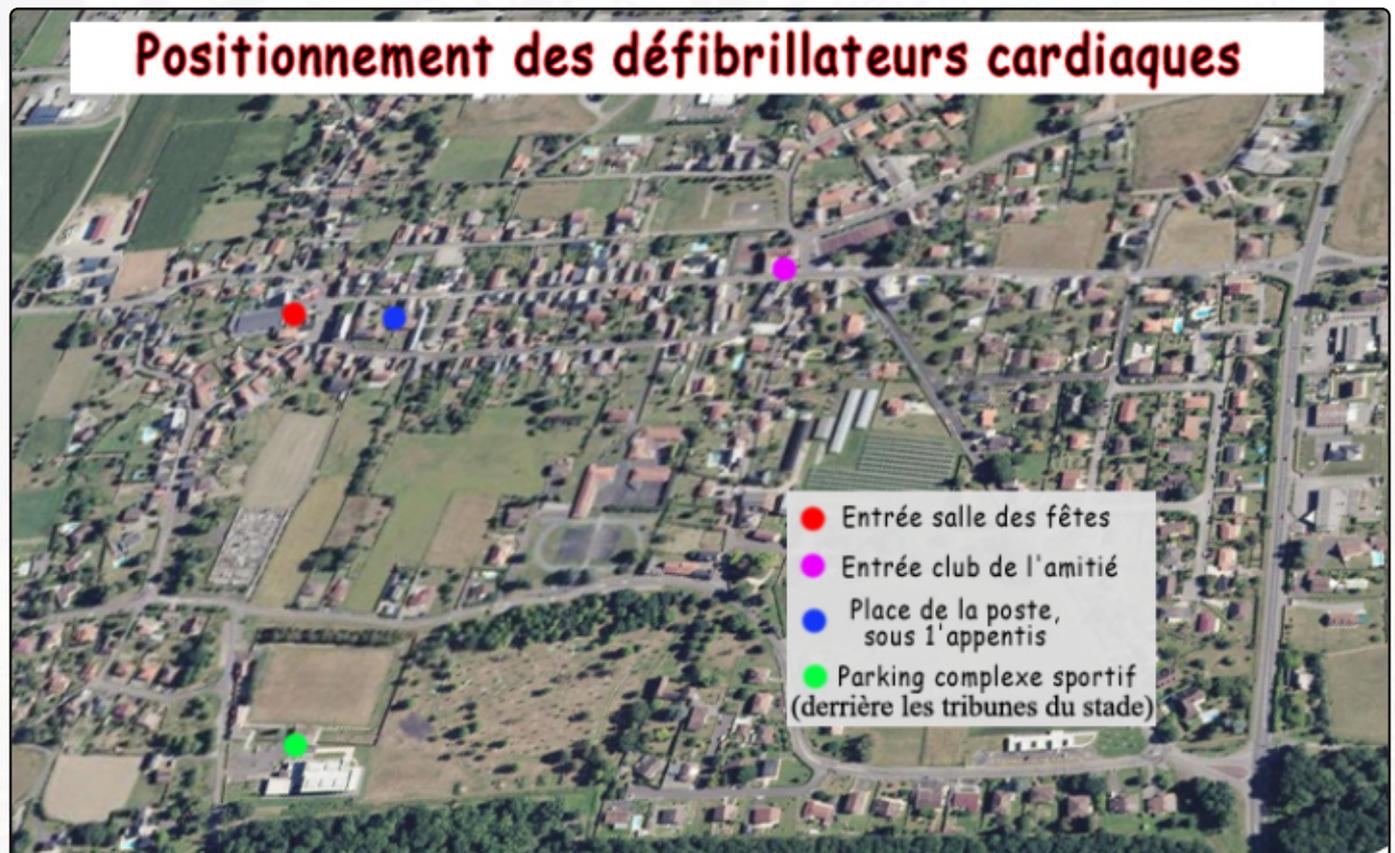
La commune de Pardies organise un concours photo du 20/02/2019 au 30/06/2019. Ce concours gratuit est ouvert à tous. Le thème de ce concours est "Pardies en 2019".

Toutes les informations sur le règlement et les inscriptions se trouvent sur le site internet www.pardies.fr ou en mairie.

Le Défibrillateur.

Un défibrillateur est un appareil portatif fonctionnant sur batterie. Il permet d'analyser l'activité électrique du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire après avoir placé deux électrodes sur sa poitrine. Cette analyse est automatique et les consignes sont vocales. En cas de besoin la machine délivre un choc électrique d'environ 400 volts afin d'engendrer une défibrillation cardiaque et un retour à la normale.

En cas de besoin il faut agir vite. Quatre appareils (DSA) sont disponibles sur la commune :



Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par tout public non formé. Les défibrillateurs entièrement automatiques (DEA) ou défibrillateurs semi-automatiques (DSA) donnent des instructions vocales claires à l'utilisateur dès l'ouverture de l'appareil. Les parlementaires français ont validé le statut juridique de citoyen-sauveteur en février 2019 afin de les protéger de toute poursuite juridique en responsabilité civile.

Police municipale

Notre policier municipal a fait valoir ses droits à la retraite après 17 années de service passées dans notre village. Bernard BEDIN nous quittera le 8 juillet 2019 et sera remplacé par Muriel Gautier qui a été retenue suite à un appel à candidature. En poste aujourd'hui à Salies de Béarn en tant que Brigadier-chef, elle occupera les mêmes fonctions que son prédécesseur.

Mme GAUTIER a été présentée au conseil municipal lors d'une rencontre en mairie le 21 mai 2019. Elle prendra ses fonctions sur notre commune à partir du 17 juin 2019.



Déclaration des odeurs.

De mi-septembre à mi-novembre 2016, une première promotion de nez avait été formée au Langage des nez® par Maryline Jaubert de Osmanthe. Ces riverains, bénévoles, ont ainsi appris à caractériser quantitativement et qualitativement leur environnement.

La deuxième promotion de nez a été formée en octobre - novembre 2018 toujours par Osmanthe afin de venir étoffer l'observatoire des odeurs. Ainsi, fin novembre 2018, ce sont 17 nez riverains et 23 nez industriels qui contribuent activement à caractériser les odeurs perçues à leur domicile ou sur le bassin de Lacq grâce à un langage commun et partagé le Langage des nez®.

Depuis, début mai 2018, Atmo Nouvelle-Aquitaine a mis à disposition des nez l'outil «ODO PRO» afin d'effectuer rapidement et simplement leurs signalements.

Depuis novembre 2018, pour répondre aux besoins des riverains, habitants dans un rayon de 20kms autour du bassin de Lacq, Atmo Nouvelle-Aquitaine a mis à disposition l'outil «ODO PUBLIC» accessible d'un ordinateur ou d'un smartphone, afin d'effectuer les signalements des odeurs perçues par les riverains non formés. Ces déclarations viendront en complément de celles faites par les nez.

Le mode opératoire de cette application est détaillé sur le lien suivant.

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/observatoire-des-odeurs-dinduslacq-64>

Dans la rubrique «liens utiles», sélectionner «Outil de Déclaration des Odeurs - ODO public».

Des modes opératoires en format papier sont également disponible à la Mairie de Pardies.

L'exploitation de ces déclarations peut être consultée chaque semaine sur:

<https://www.bulletinhebdomadaireinduslacq.fr/>

Néanmoins pour toutes les personnes n'ayant pas d'accès internet, il est toujours possible de contacter le : 05 59 92 21 02

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à contacter Sarah Le Bail d'Atmo Nouvelle-Aquitaine (odeurs@atmo-na.org / 09 71 04 63 09). Vous pouvez également vous renseigner auprès de l'ARSIL (Association des Riverains des Sites Industriels de Lacq) arsil.lacq@gmail.com ou sur leur page Facebook.

Sandrine CLAVE «référente nez» sur Pardies

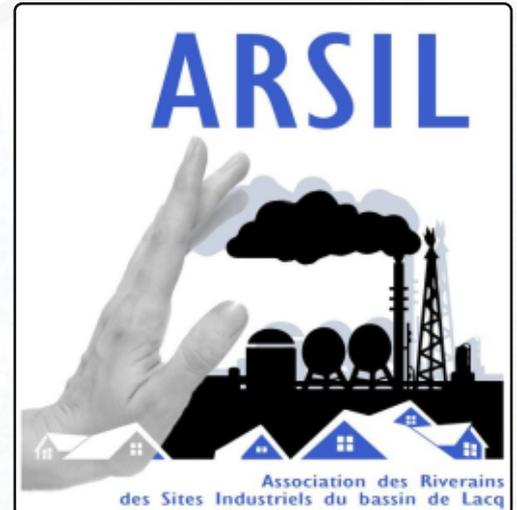
Compteur Linky

Le compteur Linky est déployé dans toute la France depuis 2015 et jusqu'en 2022.

Les techniciens ENEDIS ont découpé les communes Françaises afin de procéder aux installations quartier par quartier.

Une carte de déploiement Linky a été développée pour notre commune et nous indique que les changements de compteurs interviendront en 2020 :

Pour toute question, vous pouvez contacter Agathe Vezignol au 01 75 85 97 48, responsable communication HELLO WATT.



Le "Nez" de GRDF dans les rues de PARDIES.

La commune de PARDIES possède 12.22 kms de réseau de distribution de gaz naturel qui alimentent 243 clients. Il y a quelques jours, GRDF a vérifié la totalité du réseau de la commune dans le cadre de sa politique de sécurité.

Véritable laboratoire embarqué, ce véhicule est capable, en roulant à une vitesse pouvant atteindre 40 km/h de repérer une odeur de gaz extrêmement faible et de la localiser avec une grande précision grâce à ses ordinateurs de bord, quel que soit le revêtement de la chaussée. Les informations ainsi recueillies peuvent être communiquées dans les plus brefs délais à une équipe d'intervention pour effectuer les réparations sur le réseau, si nécessaire.

Dans les zones non accessibles au véhicule, des techniciens GRDF parcourent à pied le réseau de gaz naturel, équipés d'appareils portatifs de détection.

Comment ça marche ?

- 1 - Deux hommes à bord : le conducteur et le technicien analyste GRDF.
- 2 - Le véhicule aspire l'air ambiant, en « reniflant » la chaussée grâce à des capteurs situés à l'avant du véhicule, au plus près du sol.
- 3 - Les informations recueillies par les capteurs sont analysées par un détecteur de méthane embarqué dans le véhicule. Les données analysées s'affichent instantanément sur l'ordinateur du technicien.
- 4 - En cas de présence suspecte de gaz, le technicien à bord du véhicule est averti par un bip sonore.
- 5 - Le technicien procède à une série d'analyses complémentaires.
- 6 - Dans tous les cas, une équipe d'intervention se déplace sur le site, et si besoin, réalise les réparations nécessaires.
- 7 - Tout au long du parcours, les informations recueillies sont automatiquement enregistrées de manière informatique. Objectif : assurer et faciliter la surveillance des réseaux imposée par l'arrêté du 13 juillet 2000.



GRDF inspecte le réseau de gaz naturel de PARDIES avec un « Véhicule de Surveillance des Réseaux ».

Le VSR en bref :

- Capable de détecter la moindre particule de méthane présent dans l'air : à partir d'une particule par million (ppm)
- Vitesse de circulation : 40 km/heure
- Coût : 100 000 euros

GRDF investit 1 million d'euros par jour pour garantir la sécurité des 196 940 km de réseau de canalisations de gaz naturel en France.

Cette démarche préventive fait partie des nombreuses actions que GRDF réalise au quotidien sur le réseau de distribution afin de garantir une sécurité maximale des personnes et des biens.

Chaque année, GRDF établit un plan de maintenance préventive du réseau de gaz naturel et identifie les canalisations qui doivent être inspectées par le « Véhicule de Surveillance Réseau ». C'est environ 75 000 km de canalisations de gaz naturel qui sont ainsi vérifiées au moyen de ces véhicules, sillonnant tout le territoire.

Description

Aedes (Stegomyia) albopictus surnommé « moustique tigre », bien caractérisé par une ligne blanche longitudinale unique visible sur le scutum (« dos » du moustique).

Le moustique-tigre se reconnaît par la présence d'une ligne longitudinale d'écaillés blanches en position centrale sur son thorax noir, visible à l'œil nu.

Il doit son nom à ses rayures qu'il porte sur ses pattes et qu'il partage avec les espèces du même sous genre *Aedes* (*Stegomyia*)

Le moustique tigre



Cycle biologique

La moitié des femelles vit 29 jours à 25° et 32 jours à 30 °C.

Ce moustique se développe majoritairement en zone urbaine. La femelle pond sur des surfaces solides se situant à quelques millimètres au-dessus d'une eau stagnante, dans les gîtes anthropiques, c'est-à-dire créés par l'homme, par exemple dans les vases, soucoupes de pots de fleurs, gouttières mal vidées, vieux pneus, récipients en fer ou en plastique abandonnés.

Il est aussi capable de coloniser des gîtes larvaires naturels, comme les creux de rocher, les trous d'arbre, les flaques d'eau après les fortes pluies.

Après l'accouplement, les femelles stockent les spermatozoïdes dans leur spermathèque pour toute leur vie. Selon la température, l'ovogénèse dure environ 3 jours, et les femelles pondent de 40 à 80 œufs par ponte.

Les œufs d'*Aedes* peuvent survivre plusieurs mois en absence d'eau, ce qui facilite leur expansion par transport commercial international. De plus, en climat tempéré, les œufs d'*Aedes albopictus* peuvent réduire leur métabolisme en automne, ce qui leur permet de survivre jusqu'au printemps suivant. Il s'agit d'un phénomène de dormance, ou encore de diapause induite par les variations de lumière (photopériodisme).

Pour croître, les larves ont besoin d'au moins environ 1 cm d'eau stagnante durant cinq jours.

Comportement

C'est une espèce agressive qui pique de jour avec un pic d'agressivité à l'aube et un autre au crépuscule. C'est la femelle, une fois fécondée qui pique les mammifères ou les oiseaux pour absorber du sang dans lequel elle trouvera les protéines nécessaires à sa progéniture. Ce n'est pas directement le sang bu sur la précédente victime qui infecte la suivante, mais la salive que le moustique-tigre injecte dans sa victime pour fluidifier le sang.

Vecteur de maladies

Le moustique tigre transmet des maladies comme le virus du chikungunya, le virus Zika, ou la dengue pour les plus connues, il est aussi connu pour inoculer une trentaine de virus différents en zone tropicale, notamment des encéphalites.

Limiter la prolifération

La lutte antivectorielle (LAV) est un des moyens de lutter collectivement contre le développement du moustique tigre. Elle consiste à supprimer les gîtes larvaires à l'intérieur et à l'extérieur de son habitation ou à faire effectuer, par des professionnels, une lutte contre les moustiques adultes (traitement par un insecticide chimique ou biologique). Les ouvrages de gestions alternatives des eaux de ruissellement ne le favorisent pas : un recensement des larves fait de mai à novembre 2016 en région lyonnaise a montré que dans ces bassins (végétalisés et d'infiltration) seules quatre espèces de moustiques sur 37 présentes en région ont été trouvées et le moustique-tigre n'a été détecté dans aucun ouvrage alternatif alors qu'il a été vu dans la zone.

• Larves de moustiques

Le « moustique tigre » ne se déplace généralement que sur une centaine de mètres maximum. Dès lors, si une personne se fait piquer à son domicile ou dans son jardin, il y a de fortes chances qu'il soit né à proximité.

Les principales recommandations pour diminuer le nombre de larves de moustiques sont de :

- Supprimer les endroits où l'eau peut stagner : petits détritiques, encombrants, bâches plastiques, pneus usagés, déchets verts, fonds d'arrosiers. À défaut, ces endroits peuvent être remplis par du sable ou de la terre. Les moustiques sont en effet attirés par les eaux stagnantes, dans lesquelles ils viennent se reproduire.

- Changer l'eau des fleurs et des plantes une fois par semaine, supprimer les soucoupes des pots de fleur, ou de remplacer l'eau des vases par du sable humide.

- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.

- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins.

- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau : eau de Javel, galet de chlore.

• Moustiques adultes

Les principales recommandations pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes sont d'entretenir régulièrement le jardin et espaces verts :

- Débroussailler et tailler les herbes hautes ainsi que les haies,
- Elaguer les arbres,
- Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- Réduire les sources d'humidité, en limitant par exemple l'arrosage.

• Protection humaine

Afin de lutter contre le risque de transmission de maladies par cet insecte, le ministère de la Santé a émis plusieurs conseils, notamment à la suite de la découverte de spécimens en France. Le ministère de la Santé conseille notamment de porter des vêtements recouvrant au maximum le corps.

Les principales recommandations pour la protection individuelle sont de :

- Porter des vêtements longs et protéger les pieds et chevilles.
- Aménager l'habitat (moustiquaires sur les lits et berceaux, grillage anti-moustiques aux fenêtres et portes, utilisation de ventilation et/ou de la climatisation).
- Utiliser des produits répulsifs cutanés.

Outre ces précautions de base qui permettent d'éviter d'augmenter le nombre de moustiques, il est également possible de s'équiper de pièges spéciaux pour les moustiques tigres (éviter les appareils à lampe ultra-violet qui tuent tous les autres insectes nocturnes sans toucher aux moustiques tigres). Il existe des solutions commerciales spécifiques à l'élimination du moustique tigre. Ces solutions peuvent être onéreuses et sont proportionnelles à la surface que l'on souhaite protéger. Elles sont basées sur une ventilation qui diffuse du gaz carbonique et d'une réserve, piège à insecte qu'il faut vider régulièrement.

Prédateurs et pièges naturels

Les prédateurs naturels sont aussi utilisés comme les gambusies (poissons gourmands en larves de moustiques) ou encore l'implantation de nichoirs pour les chauves-souris (la Pipistrelle commune est très répandue dans notre secteur).

La pose de pièges pondoirs : ces pièges ont pour spécificité de leurrer les moustiques femelles en leur offrant un lieu de ponte piégé et de limiter ainsi sensiblement leur prolifération.

Au niveau communal une démoustication systématique des points d'eau du domaine public au moyen d'un insecticide biologique est réalisée une fois par mois, de mai à septembre. Trois pièges lumineux sont disposés à la lisière de la forêt, ils ne sont pas spécifiques au moustique tigre, et fonctionnent depuis plusieurs années déjà.

Il est prévu l'installation de nichoirs à chauve-souris dans divers endroits de la commune.



Piège à moustique tigre

Générer du CO2 pour un piège à moustique

Le fonctionnement d'un piège à moustique peut encore être amélioré (même si ce n'est pas indispensable), simplement en fabriquant du CO2 à proximité du piège en suivant les étapes ci-dessous.

En effet, le moustique tigre repère sa proie à faible distance (quelques mètres) en repérant ce qui caractérise la composition de la peau humaine.

Mais le moustique repère sa proie à beaucoup plus grande distance (quelques dizaines de mètres) en suivant les émanations de CO2 produites par la respiration humaine. Si vous générez du CO2 à proximité du piège, vous multipliez donc vos chances d'attirer des moustiques.

Pour produire du CO2, il vous suffit de déposer des levures dans une bouteille remplie d'eau sucrée. Les levures se nourrissent du sucre et produisent du CO2, c'est simple et diablement efficace.

Pour surveiller la production de CO2, il vous suffit de mettre un compte-bulles dans une seconde bouteille (un tuyau qui sort de la première bouteille et qui plonge dans la seconde, remplie d'eau).

- Trouvez deux bouteilles en plastique vides
- Achetez de la levure de boulanger (pas de levure chimique)
- Trouvez un tuyau souple
- Percez un trou dans le bouchon de la bouteille qui contient le sucre et les levures, d'un diamètre à peine inférieur au diamètre de votre tuyau
- Percez deux trous dans le second bouchon (la bouteille qui ne contient que de l'eau)
- Passez un tuyau depuis la première bouteille (le tuyau ne doit pas toucher l'eau) et qui plonge dans l'eau de la seconde bouteille
- Ressortez un tuyau de la seconde bouteille (sans toucher l'eau) pour empêcher d'éventuels moustiques de venir pondre.

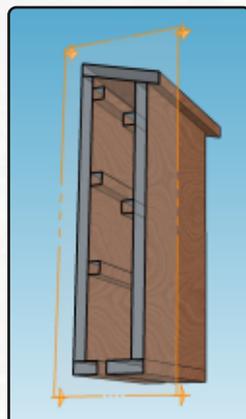
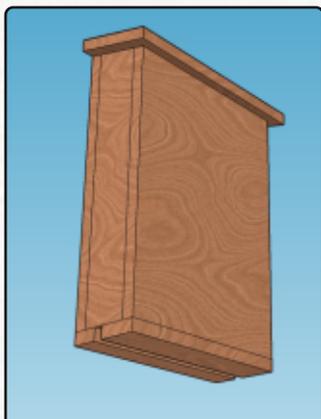


Fabrication d'un nichoir pour chauve-souris.

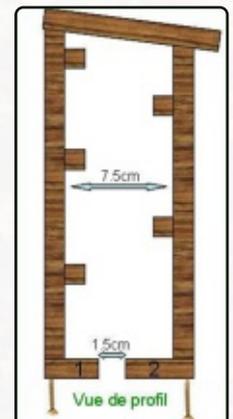
On observe la chauve-souris (ici la pipistrelle) après le coucher du soleil, elle vient se nourrir des insectes qui volent dans nos jardins et sous les lampadaires des rues.

Leur habitat est menacé. De moins en moins de lieux existent en zone habitée pour leur offrir un gîte. Construire un nichoir pour les accueillir est donc bien plus qu'un simple amusement, c'est un geste vital pour la pérennité de ce mammifère volant. Alors à vos outils, et bon bricolage !

- Type de bois : Epais (2cm au moins) et résistant (il doit permettre au nichoir d'être étanche et isolant aux variations de températures.
- Règles à respecter pour le bois : Ne jamais peindre ou vernir le bois (intérieur et extérieur). Les solvants et vernis seraient nocifs pour les occupants. Le bois ne doit pas être poncé, il doit permettre l'accroche des chauves-souris à l'intérieur comme à l'extérieur du nichoir.
- Orientation : En règle générale, il est conseillé de placer le nichoir direction Sud Sud-est, à l'abri de la pluie, d'un soleil direct trop puissant et du vent.
- Hauteur idéale du nichoir par rapport au sol : 2 à 5 mètres. Il doit toujours être suspendu au-dessus du vide afin qu'aucun prédateur ne puisse y accéder.
- Ouverture : L'ouverture doit se situer sur le bas du nichoir et ne doit pas dépasser 1.5 à 2 cm de largeur. Si l'ouverture est trop grande, le nichoir sera délaissé (du moins par la pipistrelle).
- Emplacement : Fixez vos nichoirs sur des bâtiments, mais aussi sur des arbres en lisière de forêt, près d'une mare, dans une clairière ou tout simplement dans votre jardin !



Planches du fond et de la façade: (épaisseur : 2cm).
Façade : H 43cm x L 30cm
Fond : H 45cm x L 30cm
Planches de côtés: (épaisseurs : 2cm).
H 45cm à 43cm (biseautée en haut). Quantité : 2
Planche de toit : (épaisseur : 2 cm).
H 14cm x L 34cm
Tasseaux : L 26cm. Epaisseur 2cm x 2cm. Qté:5
Planches de l'entrée du nichoir:
H 4cm x L 30cm (épaisseur : 2cm)
H 6cm x L 30cm (épaisseur : 2cm)



Internet : Le Très Haut Débit

En 2014, la commune est passée au haut débit avec l'implantation d'une armoire de raccordement à proximité de la mairie. La distance de raccordement entre nos prises foyer et l'ancienne armoire (Mourenx avant 2014) s'est nettement réduite et la technologie VDSL est arrivée pour épauler la technologie ADSL.

A ce jour, nos foyers les plus éloignés de l'armoire n'ont toujours pas accès au VDSL.

Pour des raisons physiques, l'ADSL est la technologie utilisée quand la distance entre une armoire et un point de raccordement dépasse environ 1000 mètres. En ADSL les débits observés sur notre commune oscillent entre 10 et 24 Mb (Mégabits)

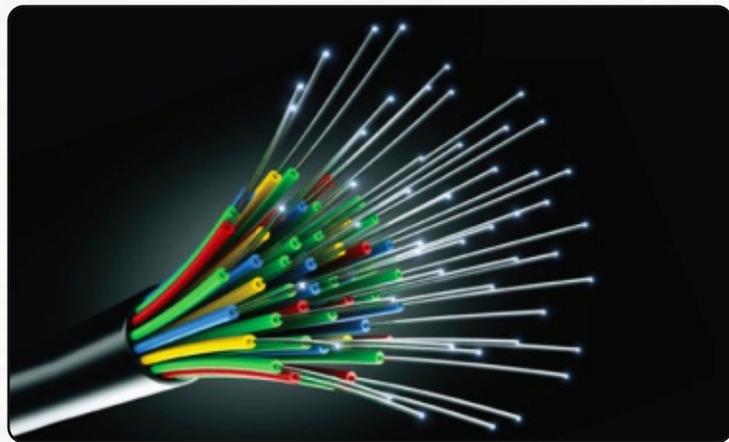
Si la distance est inférieure c'est le VDSL qui est utilisé par nos box et les débits observés oscillent entre 18 et 100 Mb pour les Pardisiens.

Pour information, le débit nécessaire pour regarder la télévision par internet demande entre 1 et 14 Mb (suivant la qualité du flux).

La fibre optique arrive ...

Le département des Pyrénées-Atlantiques, souhaite une infrastructure performante dans tout le département. Après le plan Haut Débit (ADSL puis VDSL) voici le plan Très Haut Débit.

Le syndicat mixte « La Fibre64 » vient d'être créé par l'association du Conseil Général, des Communautés d'agglomérations et des Communautés de communes de l'ensemble du département.



Ce syndicat investit dans un réseau de fibre optique départemental.

La société THD64 (filiale de SFR Collectivités) a remporté l'appel d'offre et sera chargée de construire ce réseau fibre optique et d'en assurer l'exploitation et la commercialisation pour les 25 prochaines années.

Les travaux vont démarrer vers la mi-2019 et il est prévu qu'ils se terminent en 2023.

Ce projet génère un budget de 466 millions d'euros. Les financements publics sont apportés par l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département, les communautés d'agglomérations et les communautés de communes. SFR apporte les financements privés

La Fibre64 a environ 226 500 points de branchements (prises) à couvrir dans le département d'ici 2023 soit 95% du territoire. Le département est déjà couvert en fibre optique à 5% principalement sur la zone de Pau et la zone côte Basque.

THD64 passera des contrats avec les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) et ceux-ci vendront des abonnements à leurs clients.

Si notre connexion ADSL ou VDSL nous satisfait, il n'y a aucune obligation de passer à la fibre.

Pardies se trouve aujourd'hui déjà très bien desservi en termes de débit. La priorité de raccordement sera faite aux zones avec peu ou pas de débit. La fibre arrivera à Pardies, vers 2023. Patience ...

Quand un foyer ou une entreprise souhaite la fibre, un abonnement fibre est contractualisé avec son FAI. Celui-ci raccorde le foyer en fibre jusqu'au PBO (point de branchement optique).

Le PBO appartient à la Fibre64 et correspond à une « armoire de quartier ».

Les PBO se concentrent dans un SRO (sous-répartiteur optique). Le département sera couvert par environ 515 SRO et chaque SRO couvrira 450 prises.

Les SRO se concentrent dans un NRO (nœud de raccordement optique). 68 NRO sont prévus dans le réseau La Fibre64.

Les NRO sont reliés aux grandes autoroutes de fibres optiques qui maillent déjà le réseau internet.

Une fibre optique c'est un câble composé de fils de silice de diamètre inférieur à celui d'un cheveu. Ces câbles permettent de transporter sous forme lumineuse des signaux analogiques ou numériques sur de longues distances, sans perte, et ce à la vitesse de la lumière.

Un seul fil de silice permet de transporter le flux de 10 à 30 prises suivant les débits contractualisés avec les FAI.

Retrouvez toutes les informations sur www.lafibre64.fr

Cérémonie du 11 novembre 2018

Le 11 novembre 2018, les anciens combattants, les porte-drapeaux, de nombreux Pardisiens ainsi que nos petits écoliers de l'école primaire se sont retrouvés devant le monument aux morts pour célébrer le 100ème anniversaire de l'armistice de 1918.

Avant de débiter la cérémonie, M. le maire nous rappelait cette époque dévastatrice qui a vu de nombreuses familles brisées au nom de la France. Aujourd'hui, la guerre de 14-18 est entrée dans l'histoire d'où l'importance des commémorations pour se souvenir des conséquences de cette guerre. Ce devoir de mémoire doit nous alerter sur l'avenir de nos enfants.

Après la cérémonie, un vin d'honneur était servi à la salle des fêtes.



Photo Anthony Escofet



Inauguration plaque commémorative.



C'est en présence du conseiller départemental, des élus, du président départemental et des anciens combattants qu'une plaque commémorative en hommage aux morts pendant les guerres d'Afrique du nord a été dévoilée le 10 mars 2019. En accord avec l'association locale des anciens combattants, le conseil municipal de Pardies a décidé de placer cette plaque sur le monument aux morts.

Après avoir entendu les discours et les appels à garder en mémoire ces conflits qui ont vu le sacrifice de militaires de carrière, d'appelés du contingent, de harkis et des forces supplétives après le dépôt de gerbe, la minute de silence, la cérémonie devant le monument aux morts se terminait par l'hymne national.

Toutes les personnes présentes étaient invitées à rejoindre la salle des fêtes où était servi un apéritif offert par la municipalité.

LES COMPTES DE LA COMMUNE

Le 2 avril dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'arrêté des comptes de l'exercice 2018.

Monsieur le Maire et les membres du Conseil en place depuis janvier 2018, poursuivent au quotidien trois axes majeurs :

Stabilité des frais de fonctionnement :

La volonté affichée étant de maintenir des dépenses de fonctionnement toutes catégories confondues à un montant d'environ 1 200 000 euros.

Ainsi, la commune enregistre en 2017 : 1 092 787 € de dépenses globales de fonctionnement et 1 122 286 € en 2018.

Des postes ont par ailleurs enregistré une baisse d'une année à l'autre : les charges financières, exceptionnelles et de gestion courante arrêtées à 186 880 € en 2017 ont diminuées de 28 600 € en 2018 (158 280 €).

Des Travaux d'Investissement sans recourir à l'emprunt :

Depuis de nombreuses années et aujourd'hui plus encore, les élus s'efforcent d'améliorer les infrastructures communales et l'environnement des administrés.

Ainsi, des chantiers conséquents ont été engagés comme les constructions d'un complexe sportif, d'une salle de réception, d'un lotissement comptant 12 maisons, un pôle médical et aujourd'hui d'un pôle commercial.

De même de nombreux travaux de réhabilitation et d'amélioration ont été menés : les tribunes, l'éclairage du stade, le changement des menuiseries du groupe scolaire et de certains bâtiments communaux, mais aussi des travaux permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et l'aménagement d'un parking.

A chaque détermination des projets et donc des dépenses afférentes, le choix est fait de mobiliser tant que possible les fonds propres de la commune et de ne pas recourir en conséquence à l'emprunt : ainsi le seul emprunt générant aujourd'hui une charge de fonctionnement pour les comptes de la commune est celui contracté en 2014 pour la construction du pôle médical (5000 euros d'intérêt annuels seulement).

Le Pôle commercial, qui devrait d'ici cet été ouvrir ses portes, a été en totalité financé par les fonds propres de la commune, résultats de clôtures cumulées des années successives.

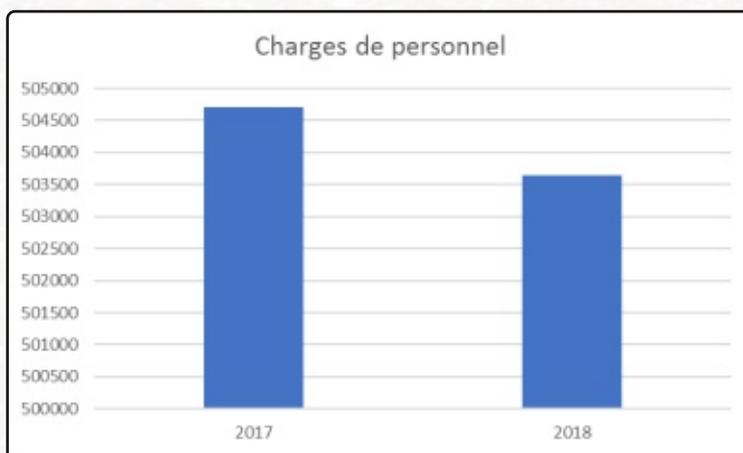
Maîtrise des dépenses de personnel :

Les charges de personnel sont un poste de dépenses incompressibles et qui peut vite augmenter en raison des évolutions de carrière des différents agents communaux, des taux de cotisations décidés par l'Etat mais aussi et surtout en raison des arrêts maladie imprévisibles qu'il convient de palier rapidement afin de continuer à assurer le service public de proximité et de qualité.

Ainsi, cette catégorie de dépenses est extrêmement surveillée par les élus, qui soucieux par ailleurs des conditions de travail de leurs agents, de valoriser leurs missions et d'assurer leur protection sociale et santé au quotidien, s'efforcent à chaque année budgétaire de maintenir les dépenses afférentes à celui-ci à un montant d'environ 505 000 €.

Ainsi, les dépenses de personnel ont diminué entre 2017 et 2018 : 503 649 € contre 504 712€.

Les choix en matière de personnel sont toujours et systématiquement guidés par cet impératif de maîtrise comptable.



Enfin, malgré la perte continue et annoncée des dotations de l'Etat (contributions directes) et de la Communauté de Communes (produit de la taxe professionnelle), la Commune a souhaité maintenir les taux des taxes communales à l'identique de l'année précédente.

Les recettes générées par celles-ci sont d'ailleurs loin d'être conséquentes (environ 221 100 euros pour l'année 2018, 225 509 € annoncés par les services fiscaux pour l'année 2019).

CONSTRUCTION ET REGLES D'URBANISME

Vous voulez réaliser des travaux dans l'enceinte de votre propriété ou entreprendre des modifications sur votre résidence. Quelle démarche entreprendre ? Permis de Construire ou Déclaration Préalable de Travaux ?

Tous les projets nécessitent d'effectuer une demande d'autorisation auprès des services d'urbanisme de la commune. Le Permis de Construire ou la Déclaration Préalable sont des dossiers administratifs qui permettent à l'administration de vérifier que votre projet respecte les règles en vigueur sur la commune de Pardies. (PLU, PPRT, PPRI)

Permis de construire

Un permis de construire est obligatoire pour :

- Toute construction neuve sur un terrain nu.
- Toute création de surface ou emprise au sol supérieure à 20 m² (consulter le PLU et le PPRI) sur un bâtiment existant.
- Tout aménagement extérieur avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 20 m² (car port, abri de jardin, dépendance)
- La construction d'une piscine dont le bassin a une superficie supérieure ou égale à 100 m²

Déclaration Préalable de Travaux

Une déclaration préalable est suffisante pour les petits travaux de construction ou de rénovation. Cette déclaration est obligatoire dès que vous modifiez l'aspect extérieur de votre maison et également dans les cas ci-dessous :

- Création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m² (voir PLU et PPRI)
- Aménagement extérieur avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m² (car port, abri de jardin, dépendance)
- Construction d'un mur d'une hauteur supérieure ou égale à 2 m (voir PLU et PPRI)
- Construction d'une piscine dont le bassin a une surface inférieure ou égale à 100 m²
- Modification de l'aspect extérieur initial (rénovation ou changement des menuiseries, de la façade ou de la toiture)

Les dossiers de Permis de construire ou les déclarations préalables de travaux renseignés sont à déposer en mairie. Les délais d'instruction d'une D.P. est de 1 mois, pour un P.C. il sera de 2 mois à partir de la date de dépôt en mairie correctement rédigé et accompagné des documents nécessaires à l'instruction. Une fois que vous avez obtenu l'autorisation de construire, vous avez l'obligation d'avertir l'administration du commencement effectif des travaux, par l'intermédiaire d'une Déclaration d'ouverture des Travaux (D.O.T.)

La durée de validité le P.C. ou de D.P. est de 3 ans. L'autorisation d'urbanisme est périmée si vous ne commencez pas les travaux dans les 3 ans ou si le chantier est interrompu plus d'1 an. Passé ce délai, vous avez la possibilité de demander une prolongation d'une durée d'1 an.

Infraction aux règles d'urbanisme

La réalisation de travaux non conformes à l'autorisation obtenue ou contrevenant au Plan Local d'Urbanisme constitue une infraction pouvant engager votre responsabilité pénale.

L'omission de demandes administratives constitue une infraction risquant d'entraîner des sanctions diverses et variées telles que :

- La demande de démolition
- Une amende dont le montant minimal est de 1200 €

Déclaration d'achèvement et de conformité des travaux

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable. La Daact doit être envoyée à la mairie dans les 90 jours après l'achèvement des travaux. Cette déclaration permet à l'administration de vérifier que les travaux ont été réalisés conformément aux spécifications du Permis de Construire et aux règles d'urbanisme.

N'hésitez pas à vous rendre à la mairie pour vous renseigner sur les démarches à entreprendre pour réaliser vos projets. D'autre part les règlements des PLU, PPRT, PPRI, ainsi que les cartes réglementaires pourront vous être commentées par les agents en charge de l'urbanisme.

ACHAT DE MATERIEL

La commune a investi dans une nouvelle tondeuse afin de renouveler le matériel vieillissant et ainsi éviter de gros entretiens coûteux. L'ancienne machine a été reprise par le fournisseur, ce qui a minoré la facture finale.



valeur d'achat: 35 400 € TTC
valeur de reprise: 12 500 € TTC

GROUPE SCOLAIRE



Dans le cadre de la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la commune a entièrement repensé et réalisé

les sanitaires de l'école primaire. Le préau a été repeint pour revaloriser cet ensemble.

montant des travaux: 29 366 € TTC

Toujours dans le but d'améliorer notre patrimoine, les sols des classes et de la salle de jeux de la maternelle ont été changés, les enseignantes ont été mises à contribution pour le choix des couleurs.



montant des travaux: 13 856 € TTC

Enfin l'alimentation en eau potable du groupe scolaire et des logements de l'école a été refaite. Plusieurs fuites avaient été constatées sur l'ancienne conduite, il était donc urgent d'intervenir.

montant des travaux: 8 290 € TTC

SALLE DE RECEPTION ET LOGEMENT DE LA POSTE

Un portail et deux portillons ont été changés. L'aluminium a remplacé le bois pour éviter l'entretien et favoriser une meilleure tenue dans le temps.



montant des travaux: 4 525 € TTC

CIMETIERE

Pour faciliter l'accès et améliorer l'esthétique, les allées en cailloux côté sud ont été aménagées par la pose de bordures et la mise en place d'enrobé.



montant des travaux 4 301 € TTC

STADE D'HONNEUR

Nous avons entrepris la réfection de la couverture des tribunes et des vestiaires du stade. Plusieurs fuites et la présence d'amiante dans les vieilles tôles fibrociment ont motivé cet investissement. Les anciennes tôles ont été retirées et traitées avant d'être expédiées dans un centre de recyclage. Des tôles métalliques les ont remplacées.



montant des travaux: 29 022 € TTC

EGLISE

Nous avons fait réaliser une marche supplémentaire pour faciliter l'accès à l'autel.



montant des travaux: 3 780 € TTC

LOTISSEMENT CAMPAGNETTE

Les travaux sont enfin terminés pour le plus grand bonheur des riverains. L'ensemble des espaces verts sont plantés, nous en profitons pour remercier la Communauté de communes de Lacq-Orthez et les services concernés pour nous avoir accompagnés sur cette longue période de travaux.



LOTISSEMENT DES PYRENEES



Les travaux de voirie sont totalement terminés et les douze lots ont été vendus. Les maisons devraient être habitées pour cette fin d'année. Les installations (voiries, espaces verts et éclairages publics) ont été rétrocédées à la Communauté de communes de Lacq-Orthez qui en a la charge et l'entretien.

POLE COMMERCIAL

Les travaux avancent bien pour une livraison courant juin. Nous disposons à ce jour de surfaces libres pour de futurs professionnels qui seraient intéressés. Durant l'été, le boulanger et la fleuriste auront le plaisir de vous accueillir.



montant des travaux: 1 026 031 € TTC

SDEPA

Notre partenariat avec le Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques nous a permis d'enfouir les réseaux basse tension, télécom et éclairage public sur l'avenue du Stade. Une réfection partielle de la voirie a été faite en attendant les travaux définitifs. Nous nous sommes positionnés auprès des services de la Communauté de communes afin que ces

travaux commencent au plus vite. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

De même, des travaux d'enfouissement des réseaux vont débuter courant septembre sur la rue Henri IV. La réfection de la voirie sera pilotée par le département en concertation avec la Communauté de communes. Une étude des aires de stationnement sera faite afin de faciliter les allées et venues de chacun. Une information personnalisée sera envoyée aux riverains.

POLE MEDICAL

Nous venons d'accueillir une prothésiste dentaire et une esthéticienne au pôle médical. Nous sommes en discussion avec d'autres intervenants et attendons un, voire deux médecins pour l'été 2019. Nous ne manquerons pas de vous informer à ce sujet dans les semaines à venir.

Liste des professionnels du pôle médical :

Diététicienne - Esthéticienne - Infirmiers - Kinésithérapeute - Prothésiste dentaire - Psychomotricienne - Sage-femme.

ISOLATION DES COMBLES A 0 EUROS

Dans le cadre de la transition énergétique, l'Etat français a mis en place des aides pour les ménages afin de rendre les logements moins énergivores. Nous avons reçu un organisme qui pilote les travaux d'isolation des combles et met en rapport les particuliers avec les entreprises d'isolation.

Les travaux seront réalisés sans condition de revenus et l'entreprise sera directement payée par les grandes entreprises françaises qui paient des taxes sur le CO2 dégagé.

Chacun est libre de contacter ou pas cet organisme, sachant que même les locataires peuvent en faire la demande afin de réduire leur facture d'énergie.



Après le vote de la loi de transition énergétique, l'Etat français a mis en place des aides pour les ménages afin de rendre les logements moins énergivores. Nous avons reçu un organisme qui pilote les travaux d'isolation des combles et met en rapport les particuliers avec les entreprises d'isolation.

Isolez vos combles perdus et vos planchers bas, c'est gratuit !

0€/m²

COMBLES PERDUS JUSQU'À 25% ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

PLANCHERS BAS JUSQU'À 10% ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Contactez notre Partenaire local
05 59 60 80 93

Tous droits de contribution de la photo technique gratuite

BILLARD CLUB PARDISIEN

L'effectif du Billard Club Pardisien se maintient à une vingtaine d'adhérents mais reste dynamique et animé.

Cette année la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Billard a demandé à notre club d'organiser une dizaine de tournois à Pardies. La convivialité est l'une de nos valeurs, et pour l'entretenir, nous avons décidé d'élaborer et servir des repas lors de ces compétitions. De nombreux volontaires du Club ont été là pour les réaliser et régaler les compétiteurs locaux et extérieurs venus du district Aquitaine. Nous en profitons pour remercier le président et les membres du club des aînés pour le prêt de leur salle.

Par ailleurs, nous prévoyons d'organiser cet automne notre premier vide grenier sur la commune, qui sera l'occasion de nous faire connaître du plus grand nombre.

Les résultats sportifs du BC Pardisien de la saison 2018-19 restent à un très bon niveau :

- Manu de Amorim classé 3e du district Aquitaine 1 Bande niveau N3
- Marcel Fortias : classé 2e de la finale de District Aquitaine Libre niveau R4 et qualifié pour la finale de Ligue Nouvelle-Aquitaine à Agen.
- Christian Forquy : classé 3e de la finale de District Libre niveau R4 et qualifié pour la finale de Ligue Nouvelle-Aquitaine à Agen
- Serge Nicolas : classé 2e finale de la finale District Aquitaine Libre niveau R1
- Patrick Hamel : classé 4e de la finale de District Aquitaine et 5e de la Ligue Nouvelle-Aquitaine 3 Bandes niveau R1 organisé à Aix-sur-Vienne.



Grâce au soutien de la mairie de Pardies, nous avons pu :

- organiser 2 sessions de formations avec des formateurs agréés par la fédération française de billard,
- financer une partie des frais de déplacement des joueurs en compétition.
- prévoir le remplacement et l'entretien des draps de nos billards.

Le bureau.

CLUB DE L'AMITIE

BUREAU

PRESIDENTE G.BLERON
TRESORIERE B.SAVORNIN
SECRETAIRE J.L.FRANQUET

Membres : C.BONNET M.CLAVE M.LARROUDE L.CASAUBON
N.BOURDIN V.FAVRE NOVEL

Le club se réunit tous les jeudis après-midi : au menu jeux de belote, rumikub, scrabble et autres.

Toutes les suggestions sont les bienvenues, les nouveaux adhérents trouveront convivialité ambiance et goûter durant ces après-midi.

Durant l'année nous organisons des journées à thème :

Le 1^{er} mai : fête de l'asperge.

Le 7 juillet : pique-nique à la pêcherie d'Aurif.

Octobre : repas à thème.

Le 24 novembre : le périgord en calèche musique rire et animations cette journée est ouverte à tous.

Animations à partir de 10 heures repas spectacle 52€ tout compris.

Venez nous rejoindre avec votre bonne humeur et plein d'idées d'animation.

Le club sera fermé du 8 juillet au 4 septembre 2019.



CIMAISES ET CHEVALETS



L'atelier de peinture cimaises et chevalets est une association dont le local est situé place de la mairie et où se réunissent des adhérents dans le but de partager le goût de la peinture et du dessin (acrylique, huile, pastel, aquarelle).

Cet atelier compte environ 15 adultes et 30 enfants. Ces derniers sont encadrés pour l'initiation à la peinture par des adhérents bénévoles et se retrouvent 1 mercredi sur 2. Certaines de nos oeuvres sont exposées à la mairie et à la poste.

Par ailleurs, nous prévoyons une exposition à Pardies les 25 et 26 Mai 2019 et à la mairie de Monein en juin.

Les portes de notre atelier sont ouvertes à tous, venez nous rencontrer, vous serez les bienvenus.

Sincères remerciements à Mr le maire et aux conseillers ainsi qu'aux personnels administratifs et techniques toujours aussi présents.

LE PELOTARI CLUB PARDISIEN

Avec un effectif de 80 licenciés le Pelotari club pardisien a clôturé sa saison par un bilan financier équilibré et une participation honorable de ses équipes au long des divers championnats.

Chez les jeunes, Rémi Cauhapé et Noé Lemerancier remportent le titre à la baline trinquet et à la paleta comme place libre. (Benjamin)

En minime, Nathan Capbarrat et Jules Cauhapé sont finalistes à la baline trinquet.

A la pala corta junior, Quentin Herriberry et Baptiste Etcheverria sont finalistes au mur à gauche.

Les toujours jeunes Jean Luc Magnet et Jean Paul Campistrous remportent le titre au mur à gauche 2ème série.

Au fronton place libre, 4 équipes se sont actuellement engagées en championnat pala et 2 équipes à paleta gomme.

Le tournoi du trinquet a connu un gros succès avec la participation de 96 équipes. Merci à Jean François Simonin, Jean Marc Lay et leur équipe pour l'organisation du tournoi qui s'est terminé par des finales de haut niveau.

Prochaines manifestations.

- tournoi mur à gauche de septembre à fin novembre.
- tournoi trinquet de fin janvier à début avril.

le Pelotari club pardisien remercie la mairie de Pardies ainsi que les artisans et commerçants de leur soutien.



Les activités du Foyer vont bon train et dans une bonne ambiance avec ses 272 adhérents cette saison 2018/2019. Chaque responsable de section, que vous pouvez retrouver dans le tableau, gère son activité, le bureau s'occupant de l'administratif, des quatre salariés et des deux prestataires.

La gymnastique et la danse ne sont pas des fleuves tranquilles, coté gym la reconduction des animateurs n'est jamais garantie d'une année sur l'autre, c'est le petit caillou dans le soulier de Corinne Birou.

Coté danse, si les cours se passent très bien, c'est l'organisation du gala qui est problématique avec la pose d'une estrade pour agrandir la scène de la salle des fêtes. Depuis plusieurs années nous allions chercher celle de Lacq, prêtée gratuitement, inconvénient, il faut



beaucoup de bras pour l'opération et des bras il y en a de moins en moins (ils ont pris de l'âge...) Mais surtout la date des fêtes de Lacq change souvent et le mois de juin est chargé avec les clôtures diverses avant les grandes vacances, ça, c'est le rocher dans le bureau, la solution sera trouvée avant le gala le vendredi 21 juin.

La nouvelle section yoga a trouvé sa voie à une heure méridienne inhabituelle pour cette activité, ses adhérents sont régulièrement présents et ressortent des séances tout zen.

Comme il faut vivre avec son temps le Foyer vient d'ouvrir un site internet, après un petit test sur l'espace de stockage du site de la mairie, Jean-Michel Vignasse notre webmaster, l'a rendu indépendant. Vous pourrez y trouver toutes les infos sur nos activités :

<https://www.foyer-des-jeunes-pardies.fr/>

	RESPONSABLES	HORAIRES
BADMINTON	M. Carpentier Jean-Marie 05 59 60 24 95	<u>mercredi</u> de 18h30 à 21h00
CARTONNAGE ENCADREMENT	Mme Birou Corinne 06 14 24 01 88 Mme Tambareau Lucette 05 59 71 63 91	<u>mardi</u> de 9h00 à 12h00
CONVERSATION ANGLAISE	Mme Scudizio M.Christine 05 59 71 62 43 Animatrice Mme Mélissa Flower	<u>jeudi</u> 9h00 / 10h30 18h30 / 20h00
DANSE Jazz	Mme Lara Marie-Hélène 05 59 60 13 08 Animatrice Mme Ginot Cécile	<u>vendredi</u> de 17h00 à 22h00 <u>samedi</u> de 9h30 à 16h00
GYMNASTIQUES : <i>Entretien, Renforcement musculaire Cardio, Etirements</i>	Mme Tellier Sylvette 05 59 60 54 12 Animatrice Mme Porlier Thérèse	<u>lundi et jeudi</u> de 19h00 à 20h00
	Mme Birou Corinne 06 14 24 01 88 Animateurs Mme Recasens Aude M. Sarremejean Thibault	<u>lundi</u> 9h00/10h00 <u>mardi</u> 19h30/20h30 <u>jeudi</u> 11h30/12h30
MARCHE	Mme Favre-Novet Marie 05 59 60 09 01	<u>mardi</u> de 9h00 à 12h00
COUTURE	Mme Birou Corinne 06 14 24 01 88 Mme St Laurent Babeth 07 81 48 50 70	<u>Mercredi</u> de 14h30 à 17h30
MONTAGNE	Mme Scudizio M.Christine 05 59 71 62 43	<u>mardi</u> Départ place de la Mairie 7h30 ou 8h00
MOSAÏQUE	Mme Truel Anne-Marie 05 59 71 56 32 Mme Lacabe Monique 05 59 60 24 19	<u>mardi et jeudi</u> de 14h00 à 17h00
SCRABBLE	M. Tellier Jean-Paul 05 59 60 54 12 Mme Larroudié Michelle 05 59 60 16 65	<u>mercredi</u> de 20h00 à 22h00
FABLAB	M. Vignasse Jean-Michel Infos et réservations sur : www.foyer-des-jeunes-pardies.fr	<u>mardi</u> de 19h30 à 21h30
INFORMATIQUE	Mme Merceur Geneviève 06 01 27 82 51 M. Tambareau Michel 05 59 71 63 91	<u>Mercredi</u> de 9h30 à 11h30
TRICOT	Mme Reulet Ginette 05 59 60 21 09	<u>vendredi</u> de 14h à 17h
YOGA	Mme Birou Corinne 06 14 24 01 88 Animateur M. Guenegou Stéphane	<u>vendredi</u> de 12h15 à 13h30

Les dates et heures sont susceptibles de modifications

Nouveau

PARDIES OLYMPIQUE

Dernière ligne droite pour le Pardies Olympique. Cette année le club compte pas moins de 180 licenciés soit une hausse de 25 %.

Une équipe foot loisir a dû être engagée pour faire jouer tout le monde. En terme de résultat, l'équipe fanion termine en roue libre à la seconde place de sa pole de R3.

La B de Miki Varlet et Philippe Cami est en passe de réussir son maintien en D2.

La C de Rémy Gallet et Kévin Gimenez devrait monter en D3.

Les séniors loisirs et les vétérans font aussi une très bonne saison. Les vétérans étant qualifiés pour les phases finales.

Pour l'école de foot et les jeunes, le groupement Pardies-Monein fonctionne bien. Un bureau a été formé et est constitué côté Pardisien de :

Carlos Ribeiro Co Président

Yvan Miquel Secrétaire adjoint

Alain Martinez Trésorier adjoint.

La saison s'achèvera le 26 Mai et à cette occasion notre emblématique capitaine et buteur

Mathieu Meilhon prendra sa retraite de joueur. Considéré pendant plus de vingt ans comme un des meilleurs attaquants des Pyrénées-Atlantiques et de la région d'Aquitaine. Nul doute que la tâche sera rude pour lui trouver un remplaçant.

Ce match sera aussi le dernier à ce niveau de Vincent Lacabe défenseur inusable et redouté, toujours fidèle aux valeurs du Pardies Olympique.

Je terminerai en remerciant tous les joueurs, dirigeants, sponsors, parents, sympathisants, sans qui le club ne pourrait exister. Enfin la municipalité et ses employés peuvent être assurés de notre très grande considération pour leur soutien sans faille.

En retour nous nous devons d'être toujours un acteur essentiel de la vie du village.

Que les nouveaux Pardisiens, à qui je souhaite la bienvenue, n'hésitent pas à franchir les grilles du stade, ils y seront très chaleureusement accueillis.

Bon été à toutes et à tous.

Jean-Claude Lamarque.



LES PETITS LOUPS DE PARDIES

Fondée en octobre 2014, « Les Petits Loups de Pardies » est l'association des parents d'élèves des écoles de Pardies. Avec une dizaine de parents motivés, elle organise des manifestations permettant d'aider au financement des projets ou sorties scolaires.

Cette année encore, elle a versé une subvention de 3 500€ permettant d'aider au financement des projets potager, échec de l'école élémentaire ainsi qu'aux sorties et au stage de danse organisés par l'école maternelle.

« Les petits Loups de Pardies » ont et vont organiser les actions ci-dessous :

- Novembre A l'assaut de Fort Pardies : Une fin d'après-midi sous le signe du jeu en famille sur le thème Fort Boyard.

Les parents et les enfants ont pu déguster un buffet froid ensemble.

- Février : 5ème vide grenier annuel : Toujours autant d'exposants et de visiteurs.

- Mars : spectacle FANTASIA : Les artistes de « Troupe en scène » ont offert pendant 1h30 un spectacle réunissant tous les personnages de Disney. Un spectacle réunissant plus de 500 personnes pour le bonheur des petits et des grands qui ont pu prendre des photos avec leurs personnages préférés.

- 28 Juin : fête des écoles : Le 28 Juin se tiendra la fête des écoles avec une fin d'après-midi sous le signe du jeu. Un repas clôturera cette année avec le retour de la traditionnelle paëlla.



NOUVELLES DE L'ECOLE MATERNELLE

Depuis le début de l'année, les 2 classes de la maternelle participent à un projet "Graphisme et Danse" mené par une professeur de danse Agnès Aguila. Dans ce cadre, les élèves ont assisté à 2 spectacles de danse contemporaine et présenteront un petit spectacle à la salle des fêtes au mois de mai.

NOUVELLES DE L'ECOLE PRIMAIRE

Les élèves de l'école élémentaire ont engagé un projet potager. Depuis le mois de septembre, plantations et dégustations se succèdent au gré des saisons. Les enseignants remercient les généreux parents qui ont apporté leur aide à l'élaboration du potager et du verger de l'école ainsi que ceux qui alimentent le composteur régulièrement. Les oiseaux, quant à eux, remercient les enfants pour la réalisation de nichoirs bien colorés et de boules de graisse. Prochaine étape : fabrication d'épouvantails !



COMITE DES FETES

Nous avons organisé le goûter d'halloween avant la récolte des bonbons dans les rues Pardisiennes.

Pour Noël le spectacle « à la recherche du Père Noël » a ravi les petits comme les grands. Nous avons eu la visite du Père Noël pendant le goûter pour faire des photos souvenirs.

Le réveillon du 31 a dû être annulé à notre grand regret et à celui de nos habitués; nous nous excusons mais ne sommes plus assez nombreux pour pouvoir gérer un tel évènement.

Carnaval nouvelle version : la boum des enfants à la salle des fêtes avec des jeux musicaux animés par la sono box'son et un lâché de ballon, avec bar à goûter et à bonbons.



Les fêtes se dérouleront du 07 au 09 juin 2019.

Au programme :

Le vendredi 07 juin : 20H30 à l'église : concert avec les chorales du faget d'Oloron, Mosaïk de Lanneplaa, et Mourenx en coeur.

Le samedi 08 juin :Pétanque des Pardisiens derrière la mairie.

Apéritif offert par la mairie à 19H00 à la salle des fêtes.

Le soir bodega des Pardisiens avec box'son.

Le dimanche 09 juin : Marché gourmand place de la Mairie avec restauration sur place exposants de produits régionaux et dégustation de vin blanc le tout animé par 3 groupes de musique dont VGBB et Pierre et Willy.

Pour les enfants structures gonflables et quads à disposition et une pêche au canard.

A partir de 19H00 Apéro du comité en musique.

23H00 : Feu d'artifice au skate Parc.

Tout au long du weekend, le Potttock vous propose aussi un service de restauration (renseignement au 05 59 60 48 81).

Suivront halloween et Noël.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles qui veulent nous aider à animer notre village pour la joie des petits et des grands tout au long de l'année.



DEMOGRAPHIE juin 2018 à mai 2019

...ils sont arrivés



2018

BERNABEU Livia
CAMET Louis
KYNTSYN Léon

2019

PETIT Alice
CASSE POUBLAN Yohan
LE HUI Sacha

...ils se sont dit oui



2018

HAGET Régis et GARCIA Sophie
PANDELES Frank et LONCA Carole
LONCA Christophe et LATAPIE Véronique
FROESCHEL Lucas et PIERRE Stéphanie
CHASSAGNEUX Maxime et BIROU Alexandra
LAMARQUE Bastien et URRUTIAGUER Julie
PORTES Jean-Luc et BIROU Marlène

2019

FERNANDES DA CUNHA Alberto
&
SOSA ARISTE Adriana

...ils nous ont quittés



2018

BROUAT CRAMPES Françoise
CUVILLIER FRADET Jacqueline
BRUZOU Raoul
PAUL CHILLA Paulette

2019

BRUZOU Paul
GOMES NOVAIS Luis

Calendrier des animations 2019

7 au 9 juin Fêtes de Pardies
21 juin Gala de danse
organisé par le Foyer des Jeunes
28 juin Fête des écoles
13 juillet Repas grillades
organisé par la commune pour la Fête Nationale

LISTE DES ARTISANS, COMMERCE, ENTREPRENEURS, SERVICES OU ENTREPRISES

NOM	ACTIVITE	Téléphone 1	Information 2
ACTEMIUM OPTÉOR	Électricité installation industrielle	05 59 40 00 80	
AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE (SOGIF)	Production gaz industriels	05 59 60 43 90	
Alicesthétique	Esthéticienne maquilleuse	06 63 27 22 07	www.alicesthetique.com
Au Petit Bonheur	Boulangerie - pâtisserie	05 59 71 54 72	
BEARN PYRENEES VOYAGES	Transport autocar	05 59 72 56 22	05 59 32 73 89 05 59 60 31 48
BEARN OPERATIONS POMPAGES SERVICES	Pompes industrielles	05 59 02 93 01	
BIEN-ETRE Marie-José MOUSIS	Massage-maquillage Formations aux professionnels et particuliers	06 08 85 33 52	
BLANCHISSERIE ALONZI	Blanchisserie industrielle	05 59 60 19 56	
CABINET INFIRMIERS FOINELS Manuèle et RIEFFEL Jean-Marie	Soins à domicile et sur rendez-vous au cabinet	06 32 83 25 27	
CARROSSERIE RIBEIRO	Carrosserie automobile	05 59 60 21 03	
Chrystel RENÉDO-PÉRISSÉ	Diététicienne-Nutritionniste	06 30 75 29 28	
CLAIR COIFFURE	Coiffure dames	05 59 60 28 78	
COLLECTE ET VALORISATION ENERGIE DECHETS (COVED)	Collecte, recyclage déchets	05 59 60 17 84	
CREASMILE	Prothésiste dentaire	05 59 32 62 86	labo.creamile@gmail.com
C.T.B.	Contrôle technique automobile	05 59 71 56 04	controle-technique-pardies.autosecurite.com
CUENCA	Soudure	05 59 60 32 89	09 75 91 40 61
EIFFAGE CONSTRUCTION	Bâtiment - génie civil	05 59 71 63 37	
ESCOFET ANTHONY	Photographe et vidéaste	06 51 00 63 37	www.anthony-photo-videos.com
EVOLUTIF	Coiffure hommes enfants	05 59 71 61 49	
FERREIRA	Plomberie	05 59 60 46 71	

NOM	ACTIVITE	Téléphone 1	Information 2
GARAGE DU FRONTON	Réparation auto.	05 59 60 14 07	
GARAGE PAMBRUN	Réparation auto. - carburants	05 59 60 01 06	
IRIGOYEN Isabelle	Sage-femme	06 78 94 22 39	
JLB SOUDAGE	Soudage industriel	05 59 60 42 41	
LABEL'ISO	Plâtrerie & isolation	06 77 66 44 18	
LAMARQUE Jean-Claude	Plâtrerie & isolation	05 59 71 58 75	09 62 54 94 68
LAVIELLE Stéphanie	Cabinet de psychomotricité	06 71 52 61 41	lavielle.stephanie@gmail.com
LE POTTOCK	Bar - brasserie	05 59 60 48 81	09 62 56 13 58
MARQUES MARTINS	Maçonnerie	05 59 71 54 42	
MOREIRA-DARRIGRAND Catherine	Pavé granit	06 23 74 43 63	cathymoreira@cegetel.net
ORTEC SERVICES INDUSTRIE	Nettoyage industriel	05 59 60 13 15	
PANDELES FRANCK	Plomberie	05 59 60 50 76	
PANDELES MICHEL	Journaux	09 61 46 59 80	
PARDIES AUTOMOBILE	Réparation auto.	05 59 71 58 81	
PEREIRA DE OLIVEIRA	Peinture en bâtiment	05 59 92 04 28	
PERUILHE	Quincaillerie - plomberie	05 59 60 14 40	
PHARMACIE DES PYRENEES	Pharmacie	05 50 60 23 48	
ROBLES Muriel	Masseur Kinésithérapeute	06 11 41 98 49	
SARL CAMET-MOURAA	Travaux agricoles	05 59 60 21 32	06 87 92 14 62
SAS EBERARD	Pompes funèbres - marbrerie - funérarium	Bureau 05 59 71 68 54	Funérarium 05 59 60 03 59
SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DU SUD (SHIS)	Production et distribution d'électricité	05 59 60 15 10	
SODEXO ENTREPRISES	Restaurants d'entreprises, de collectivités	05 59 60 50 70	
S.P.E.M	Plomberie	05 59 60 13 10	
VGM	Diagnostics immobiliers	06 68 38 37 66	